A V I S P U B L I C

Édition du 2 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1266-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 1266-2023 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser un seul bâtiment de 10 logements dans la zone DE06R, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP25-2023 et SP25-2023 ».

2. Qu'aucune demande de participation à un référendum quant à l'adoption dudit règlement n'a été reçue dans les délais impartis par la loi et il est donc approuvé par les personnes habiles à voter.

3. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 27 novembre 2023.

4. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

5. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 27 novembre 2023.

Donné à Granby, ce 1er décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier